



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.30/AC.2/1999/5
3 août 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Comité de gestion de la Convention TIR, 1975
(Vingt-septième session, 21 et 22 octobre 1999,
point 4 b) de l'ordre du jour)

ADMINISTRATION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE TIR (CCTIR)

Budget de la CCTIR et du secrétariat TIR pour l'année 1999

Note du secrétariat

1. Le budget et le plan des dépenses de la Commission de contrôle TIR (CCTIR) et du secrétariat TIR pour l'année 1999, y compris le Fonds de réserve de fonctionnement (15 % du budget total) et le soutien au programme (13 % du total), s'élèvent à 698 880 dollars des États-Unis.
2. Au 31 juillet 1999, on avait utilisé moins de 42 % du montant total net des crédits alloués pour 1999 (budget total net de l'appui au programme et du Fonds de réserve de fonctionnement). Cela est dû principalement au fait que la CCTIR et le secrétariat TIR ne sont devenus opérationnels qu'en février 1999, que le recrutement du personnel du secrétariat TIR n'a été achevé qu'en 1999, que certains coûts estimatifs ont été pris en charge en 1999 par l'ONU (en particulier les dépenses afférentes aux locaux) et que les ressources disponibles ont été utilisées très efficacement.
3. Le secrétariat TIR présente ci-après un rapport détaillé sur la situation financière de la CCTIR et du secrétariat TIR au 31 juillet 1999. Les crédits se rapportent aux ressources estimées en 1998 et disponibles en 1999; les dépenses couvrent les décaissements et les engagements de dépenses pour le restant de l'année 1999.
4. Un rapport financier complet pour l'année 1999 sera établi et soumis pour approbation au Comité de gestion, à sa prochaine session prévue au printemps 2000.

5. On trouvera dans le document TRANS/WP.30/AC.2/1999/1 le budget et le plan des dépenses de fonctionnement de la CCTIR et du secrétariat TIR pour l'année 1999, tels qu'approuvés par le Comité de gestion le 26 février 1999 (TRANS/WP.30/AC.2/53, par. 26).

6. Le Comité de gestion voudra peut-être prendre note du présent rapport intérimaire.

Commission économique pour l'Europe, Division des transports

Programme : Commission de contrôle TIR (CCTIR) et
secrétariat TIR

Intitulé du Fonds
d'affectation spéciale : "TIR"

Compte No : ZL-RER-8001

Rapport intérimaire au 31 juillet 1999

<u>Rubrique</u>	<u>Objet</u>	<u>Crédits</u> (en dollars des États-Unis)	<u>Dépenses</u> (engagements + décaissements)	<u>Solde</u>	
1101	Expert en douane (d'Europe orientale)	142 000	75 031	66 968	
1102	Expert en douane (d'Europe)	142 000	41 564	100 436	
1103	Expert en administration et en EDI	142 000	75 406	66 594	
1104	Consultant en base de données EDI	10 000	368	9 632	
1100	Personnel du projet		436 000	192 369	243 630
1301	Personnel administratif d'appui		20 000	6 067	13 932
1501	Déplacements du personnel du projet	20 000	1 562	18 438	
1502	Déplacements du Secrétaire de la Convention TIR	10 000	2 628	7 372	
1500	Voyages officiels		30 000	4 190	25 810
1600	Frais de mission		15 000	2 264	12 736
4300	Loyers		5 000	0	5 000
4500	Achat de matériel de bureau		3 000	20 124	12 875
5100	Entretien du matériel de bureau		2 000	0	2 000
5300	Divers		5 000	0	5 000
Total			546 000	225 014	320 983
Soutien au programme (13 % du total)			70 980		
Fonds de réserve de fonctionnement (15 % du total)			81 900		
Total général			698 880		

Description détaillée des dépenses (31 juillet 1999)

Personnel du projet (1100)

Trois experts recrutés au titre de contrats à durée déterminée (jusqu'au 31 décembre 1999).

Deux jours d'honoraires d'un consultant chargé d'installer le site Web de TIR sur Internet.

Personnel administratif d'appui (1301)

Cette rubrique, instituée en mai 1999 à la suite de consultations avec l'IRU, doit permettre le recrutement temporaire du personnel chargé de la saisie des données relatives aux personnes autorisées à utiliser le Carnet TIR (Banque de données internationale TIR). Cette mesure s'est révélée nécessaire car seules quelques Parties contractantes et associations nationales avaient les moyens d'exploiter le masque de saisie créé et distribué par le secrétariat TIR.

Voyages officiels (1500)

Une mission effectuée par un expert en douane [frontière finno-russe (juin-juillet 1999)].

Deux missions effectuées par le secrétariat de la Convention TIR [frontière germano-polonaise (juin 1999); frontière finno-russe (juin et juillet 1999)].

Frais de mission (1600)

Indemnité de subsistance liée à la participation de deux membres de la CCTIR à deux réunions de cet organe à Genève.

Loyers (4300)

En 1999, l'ONU a gratuitement mis à la disposition du secrétariat TIR les bureaux qui lui sont nécessaires, sur la base d'un accord informel. Sur le montant initial prévu au titre de cette rubrique, 20 000 dollars des États-Unis ont été transférés à la nouvelle rubrique intitulée "Personnel administratif d'appui" (1301) (voir plus haut).

Achat de matériel de bureau (4500)

Du matériel de bureau informatique (4 micro-ordinateurs, 3 imprimantes, 1 ordinateur portable et 1 imprimante portable), ainsi que les logiciels nécessaires, ont été achetés.

Entretien du matériel de bureau (5100)

Aucune dépense n'a encore été effectuée au titre de cette rubrique, étant donné que le matériel est encore sous garantie.

Divers (5300)

Les crédits prévus au titre de cette rubrique n'ont pas encore été utilisés.

Dépenses prévues pour le reste de l'année 1999

Au cours des cinq derniers mois de l'année 1999, on prévoit d'utiliser la majeure partie des crédits de l'année 1999, avec les exceptions suivantes :

a) Personnel du projet (1100)

Les trois experts prévus au titre de cette rubrique ont été recrutés en février, mars et juin 1999, respectivement. Par conséquent, les dépenses engagées au titre de cette rubrique seront nettement moins élevées que prévu.

b) Frais de mission (1600)

Seuls quelques membres de la CCTIR actuelle ont besoin d'un appui financier pour leur participation aux réunions de cet organe. On prévoit donc qu'une grande partie des crédits alloués à ce titre ne seront pas nécessaires en 1999.

c) Loyers (4300) (voir plus haut)

d) Entretien du matériel de bureau (5100) (voir plus haut)

On prévoit donc que le budget pour l'année 1999 se traduira par un solde positif d'au moins 300 000 dollars des États-Unis. À cette somme, il convient d'ajouter le Fonds de réserve de fonctionnement (15 %, soit 81 900 dollars des États-Unis), qui devra toutefois être reconstitué pour le budget de l'an 2000.

Il convient de noter que ce solde positif, dont le montant estimatif est plutôt considérable, ne se reproduira vraisemblablement pas au cours des années à venir, étant donné qu'il est principalement dû à la mise en route tardive de la CCTIR et du secrétariat TIR en 1999.
